

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 7 JUILLET 2014 à 20 h 30

Présents : FILLET Pierre-Louis, BAUDRIER Marie-Odile, FEUGIER Monique, CHATELAN Françoise, HUSTACHE Pierre, CHAZOT Gilles, , BLANC Alain , MICHEL Camille ? DROGUE Pierre, GONTIER Jean-Louis

Absent : DROGUE Emmanuel

Secrétaire de séance : Pierre Hustache

Autre personne présente : Delphine GREVE

Relevé de décisions :

- Prioriser les actions des différents commissions
- Amende de police 2014 affecté à la signalisation verticale
- Dotation cantonale de voirie 2015 affectée au financement du parking de la Grange Marcon
- Modification de l'horaire de la garderie périscolaire le vendredi (début à 15h30)
- Vidéoprojecteur de l'école sera fixé au plafond de l'école
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'aménagement de l'entrée du cimetière
- Demande de subvention dotation cantonale de patrimoine pour les travaux de carrelage de la salle de rangement de la salle des fêtes
- Litige concernant le crépi du clocher : demande d'intervention de l'architecte.
- Renouvellement des certificats d'économie d'énergie avec le SDED
- Validation de l'Avant Projet Définitif de l'extension de la crèche pour un montant de 305 850 euros HT. Option ventilation 6 500 euros HT et option lumineaire 1 000 euros HT et demande de subvention auprès du Conseil Général et de la CAF Drôme

Après l'approbation du compte rendu du conseil du mois de juin 2014, Monsieur le Maire demande à chaque référent des commissions de présenter leurs actions et projets prévus sur ce nouveau mandat.

Commission Eau Assainissement

Alain Blanc fait un tour d'horizon des différents thèmes de la commission :

- Mise en place des périmètres de protection des sources suite aux arrêtés de déclaration d'utilité publique prises par le Préfet de la Drôme
- Pose de compteur sur le réservoir des Orcets
- Remplacement de la pompe de la station de pompage
- Pose une vanne entre le vieux et nouveau réservoir de Pied Chatelet pour éviter le refoulement entre les deux réservoirs et permettre ainsi de compter le volume d'eau entrant dans le réseau de distribution d'eau potable (norme réglementaire)
- Remplacer la conduite entre le réservoir de Pied Chatelet et la station de pompage : remplacer les deux conduites de diamètre 75 par une unique conduite de diamètre 100
- Continuer de travailler sur le projet de station de la Martelière
- Extension du réseau d'eau à la Madone

Ces différents projets devront être chiffrés pour permettre de prioriser les travaux dans le temps.

Commission Voirie Forêt

Pierre Drogue présente les projets en cours de la commission voirie – forêt :

- Vente de la coupe de bois à la scierie Blanc. Les travaux d'entretiens prévus par l'ONF sont en cours.
- Les travaux de voirie de l'année 2014 concerneront la reprise des caniveaux de la route des Chaberts et la pose d'enrobés aux Janis.
- Une portion de la route des Janis est endommagée par le stationnement du grumier. Consolider la route nécessite un enrochement sur une hauteur de 25 mètres, une autre solution peut être de décaler la voie en achetant aux riverains une bande de terrain.
- Des travaux (reprise des caniveaux, pose de bordure et changement de la grille de récupération des eaux de pluie) sont prévus au lotissement les Forilles pour résoudre le problème d'écoulement des eaux pluviales.
- Le chemin rural entre la Martelière et Piache sera remblayé avec des matériaux récupérés auprès du CTD.
- Lancement de l'appel d'offre pour le déneigement (voies communales nord et sud)
- Un appel d'offre a été lancé pour recruter un maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement de la RD 103 dans le village.
- Des travaux sont prévus par le CTD de St Jean pour résoudre les problèmes d'eaux pluviales au niveau des hameaux du Château et des Janis.
- Le tableau de voirie devra être actualisé.
- Les amendes de police pour l'année 2014 seront affectées au financement de signalisation routière.
- La dotation cantonale de voirie 2015 est affecté à la réalisation du parking au nord de la Grange Marcon.

- Le muret du village qui soutient la RD 103 au sud du Café Brochier sera consolidé par le Département. L'élargissement du trottoir permettra également d'éloigner la circulation et ainsi de préserver le mur.
- Les travaux d'épaveuse sont en cours.

Commission école

Camille Michel présente à son tour les projets de la commission école :

- Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires : Une communication en direction des parents est prévue car il reste encore des inquiétudes. Un suivi de la mise en œuvre des activités sera assuré. Le contrat de l'agent d'animation Maïté Vallet ne nécessite pas d'augmentation horaire à partir du mois de septembre. Myriam Audeyer sera salariée par la commune de St Martin à compter du 1^{er} août 2014.
- Le conseil d'école du mois de juin a fait ressortir un bilan positif de l'année écoulée. Par contre les travaux d'extension de la crèche inquiète Evelyne Le Moigne, maîtresse de maternelle car ils empiètent sur le préau.
- La commission scolaire sera désormais intercommunale pour permettre de mieux avancer sur les sujets du RPI sachant que les décisions devront être ensuite validées par chaque conseil municipal.
- Le livret scolaire de rentrée informera les parents sur le nom des personnels susceptibles de remplacer Christine Vignon (ATSEM) ou Maïté Vallet en charge de la salle hors sac et des TAP.
- Le vidéoprojecteur sera fixé au plafond de l'école maternelle.
- Les horaires de la garderie périscolaire de St Martin sont modifiés le vendredi pour prendre en compte les nouveaux horaires scolaire (fin de la classe à 15h30).

Commission communication et information

Pierre-Louis Fillet informe le conseil des décisions de la commission :

- Parution du Lou Becan trois fois par an. Le bulletin sera distribué par les élus.
- La commission souhaite mettre en place une news letter mensuelle
- Gilles Chazot propose de former les élus au site internet

Commission vie et animation du village

Marie-Odile Baudrier présente les projets de la commission :

- Sentier de randonnée : en collaboration avec l'équipe de St Martin, la commission souhaite créer une liaison pédestre entre les deux villages.

- Une présentation des itinéraires de randonnées avec des indications patrimoniales sera mise en place.
- Souhait de mettre à disposition des livres
- Une charbonnière sera installée sur la commune, allumage prévue le 20 septembre.
- Projet d'une aire de jeux pour les enfants dans le village
- Le nettoyage du village mobilise peu de bénévoles
- Une habitante demande de faire couper les sapins plantés devant le cimetière. Marie-Odile Baudrier, Françoise Chatelan et Camille Michel travailleront sur les possibilités de remplacement par une autre essence d'arbre ou un autre aménagement.

Commission Bâtiment

Jean-Louis Gontier présente les chantiers prévus :

- Réfection du mur du cimetière : un devis de l'entreprise Blanc a été approuvé lors du précédent conseil
- Projet d'extension du cimetière à travailler
- Salle des fêtes : des cimaises seront posées en plus dans le hall d'entrée. Un devis de carrelage de la salle de rangement est approuvé. Ces travaux sont éligibles à la dotation cantonale de patrimoine, une demande sera adressée aux services du Département. Une rambarde sera fixée devant l'entrée de la salle. Une délibération modificative de l'opération d'un montant de 2 592 euros est prise pour prendre en compte les avenants au marché.
- Clocher : le maître d'œuvre, M. Bacquet devra s'occuper d'activer la garantie décennale de l'entreprise Combier par rapport aux défauts constatés sur le crépi.

➤ Travaux d'extension et de restructuration de la crèche

Suite aux différentes réunions, l'Avant Projet Définitif d'un montant de 305 850 euros HT est approuvé. A cela s'ajoute deux options : ventilation (préchauffage de l'air entrant) d'un montant de 6 500 euros HT et luminaires (remplacement des réglettes de la salle d'éveil) : 1 000 euros HT. La commune sollicite l'aide du Conseil Général de la Drôme.

➤ Reconduction des Certificats d'Economie d'Energie

Le conseil municipal renouvelle le transfert à Energie SDED Drôme la collecte des CEE.

➤ Eclairage public autour de l'église

En 2014, les trois points lumineux autour de l'église seront remplacés. Les élus choisissent le modèle Lamparolux. Gilles CHazot rappelle la nécessité de travailler sur l'éclairage public de la traversée du village.

Divers

- Motion de soutien à l'action de l'AMF

Pierre-Louis Fillet présente une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Approuvé à l'unanimité.

- Demande d'une salle pour une activité yoga pendant l'été

Le conseil donne son accord pour l'utilisation de la salle du FOuillet pendant l'été pour une activité yoga proposée par Mme Nancy.

- Alain Blanc demande la mise en place d'un panneau « la Prette »
- Michèle Bonnard donne son accord pour céder un terrain pour implanter la future station de la MArtelière en contrepartie de la prise en charge du branchement d'eaux usées et de l'élargissement du parking située à côté de son habitation.
- Gilles Chazot informe que le site internet de l'office de tourisme va être renouvelé.
- La Satese demande à la commune de faire reprendre la conduite entre le dégrilleur et la fosse septique de la station d'épuration du village.
- Pierre-Louis informe le conseil de la visite de Mme le Sous Préfet le 10 juillet 2014.

Fin du conseil municipal à minuit.